

Définir sa stratégie de commercialisation ANNULEE

Public cible

Porteur-se-s de projet agricole et/ou agri-rural, paysan-ne-s, ayant besoin de travailler leur stratégie de commercialisation

Objectifs

Définir une stratégie de commercialisation pour mieux dimensionner son projet d'installation, d'association ou de reprise.

Enjeux

Etre capable de faire une étude de marché et se préparer à vendre. Module indispensable pour pouvoir chiffrer son projet!

Pré-requis

Avoir un projet d'installation concret sur lequel travailler

Contenu

Plusieurs aspects de la commercialisation seront abordés :

- Connaître les différents modes de commercialisation
 - Analyser son projet, son territoire et soi-même pour pouvoir choisir son mode de commercialisation en fonction de différents critères.
 - Définir une clientèle pour dimensionner plus précisément son projet
- ==> Apprendre à faire une étude de marché.
- Se connaître et travailler sa posture de vente et sa stratégie de communication. !

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active Exercices en grand groupe et en petits groupes Travail individuel

Moyens matériels

Supports papiers Paperboard

Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation des acquis faite par la formatrice en fin de formation Evaluation de la satisfaction faite par les stagiaires en fin de journée de formation

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR Auvergne Rhône-Alpes. N° d'organisme de formation : 82420117742

Références qualités

qualicert

Dates, lieux et intervenants

24 mars 2026 58 rue Raulin
09:30 - 17:30 (7hrs) 69007 LYON

Marion FRICHET, accompagnatrice et formatrice à l'installation à l'ARDEAR du Rhône

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 17/03/2026

Tarifs

Adhérent 217€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Formation prise en charge par Vivea dans le cadre du PPP

Plus de renseignements

Marion FRICHET
marion.frichet@addear69.org
ADDEAR du Rhône

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 92%

Repas partagé le midi



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription : lieu et horaires. Selon l'origine géographique du groupe, le ou la responsable pédagogique peut adapter le lieu de la formation, dans la mesure du possible. Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de contacter notre référent handicap (par mail à formation@ardear-aura.fr) afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

[Conditions générales de formation](#)